

Monde / Moyen-Orient

Oman, troisième voie modérée de l'islam (2) : " Ici, chacun peut pratiquer sa religion "

SOPHIE GHERARDI | LE 15.04.2014 À 14:14



Rapprocher les familles de pensée musulmanes, année après année, dans l'espoir de contribuer à apaiser les tensions politiques qui déchirent le monde islamique : c'est le projet poussé depuis treize ans par le Sultanat d'Oman, et tout particulièrement par son ministre des affaires religieuses, le cheikh Abdullah bin Mohammed al-Salimi. Il a reçu Fait-religieux.com à l'occasion de la Conférence de jurisprudence islamique, du 6 au 9 avril 2014 à Mascate, ouverte pour la première fois à la presse occidentale.

Cheikh Abdullah dirige le ministère des donations pieuses (awqaf) et des affaires religieuses depuis 1997. Il a traversé sans coup férir les importants remaniements du gouvernement omanais intervenus en 2011 dans le contexte d'effervescence des printemps arabes. Contrairement à ses prédécesseurs, il est ministre des affaires religieuses

et non des affaires islamiques, ce qui place sous sa responsabilité les nombreux cultes - hindous, chrétiens de toutes obédiences, ou même la petite communauté juive - qui sont pratiqués à Oman. Il est lui-même le descendant d'Abdullah al-Salimi, grand réformateur au début du XX^e siècle de l'ibadisme, la troisième branche historique de l'islam à côté des sunnites et des chiïtes, dont Oman est en quelque sorte la capitale. Cet homme doux et érudit s'exprime rarement dans les médias.

Fait-religieux.com : Cheikh Abdullah, que pouvez-vous dire aux lecteurs francophones pour leur faire comprendre ce qu'est l'ibadisme ?

Cheikh Abdullah : L'école ibadite est l'une des écoles de jurisprudence islamique, qui partage avec les autres écoles l'essentiel, c'est-à-dire les cinq piliers de l'islam que chacun connaît. La différence substantielle qui existe entre l'ibadisme et les autres écoles, c'est la question politique. La théorie politique des ibadites préconise la méritocratie : peut gouverner celui qui le mérite. Tandis que pour les autres, seule compte l'origine familiale. Pour les sunnites, ce sont ceux qui appartiennent à la famille du Prophète qui doivent gouverner. Pour les chiïtes, ce sont ceux qui descendent l'Ali, le gendre du Prophète, qui doivent gouverner. Mais pour les ibadites, chaque musulman qui a une bonne réputation peut prétendre au pouvoir : voilà le principe méritocratique dont je parlais.

Le Sultanat d'Oman est-il désireux d'assumer un rôle plus visible tant sur le plan diplomatique que religieux ?

Telle est depuis longtemps la politique du Sultanat d'Oman. Elle reflète la volonté de sa Majesté le Sultan Qabous qui a toujours voulu être un rassembleur plutôt qu'un diviseur. Il aspire à rassembler le monde arabe, à rassembler les volontés politiques nobles et bonnes pour la concorde et non pas pour la discorde. Il existe deux sortes de réconciliation : l'une longuement mûrie, l'autre à la sauvette. Je préfère celle qui est mûrie et rationnelle. Nous espérons y contribuer.

Les quelque 250 religieux des différentes traditions de l'islam que vous avez réunis à Mascate ont réfléchi ensemble sur les valeurs communes de l'humanité, puisque tel était le thème de la conférence de cette année. Ont-ils un message à délivrer au monde ?

Oui, ces oulémas sont porteurs d'un message. Leurs travaux consistent à refléter la vision islamique du monde pour ensuite la comparer avec la vision du monde des autres civilisations. Et, ainsi, de chercher les points d'intersection, là où peuvent se réunir ces deux visions du monde. Il ne s'agit pas pour autant de nier les différences. Mais ce sont des différences qui peuvent être maîtrisées, connues, reconnues, des différences qui n'empêchent pas la coexistence. Pour contribuer à ce croisement des idées, nous envisageons des déclinaisons de ces conférences à l'étranger, par exemple en France.

En Europe, quand un Etat réunit les autorités religieuses, c'est en général dans un cadre restreint, ou quand les choses vont vraiment très mal. Ici, vous semblez compter sur leur parole pour avancer.

Je vais peut-être vous surprendre mais ici, au Sultanat d'Oman, nous appliquons, par étapes, une laïcité de type calviniste. Il s'agit de protéger la religion de l'influence de l'Etat.

Alors que la laïcité française visait historiquement surtout à protéger l'Etat des empiètements de la religion !

C'est pourquoi je parle plutôt d'un modèle protestant de laïcité. Pour nous, la religion joue un rôle de lien social. A bien des égards, elle protège les individus de l'intervention parfois trop musclée de l'Etat. J'invite d'ailleurs tous les Français à venir à Oman se rendre compte par eux-mêmes. Chacun peut y pratiquer sa religion, qu'il soit musulman, juif, chrétien, hindou : tous les citoyens sont égaux.

Vous êtes ministre depuis 1997. Quel bilan tirez-vous de cette longue expérience ?

Ce que j'ai appris au fil des années c'est que ce ne sont pas les lois qui importent, mais l'adaptation des lois aux besoins des hommes,

Propos en arabe recueillis par Sophie Gherardi. Merci au professeur de philosophie marocain Mohammed Ech-Cheikh pour ses talents d'interprète.

A LIRE AUSSI



Oman, troisième voie modérée de l'islam (1) : les oulémas et l'humanité

Mascate organisait du 6 au 9 avril sa 13e conférence de jurisprudence islamique : une rare occasion de dialogue entre les trois branches historiques de l'islam, à l'initiative de

la...

© 2012 - FAIT-RELIGIEUX.COM - Tous droits réservés

-- cache 20/04/2014 - 11:39--